

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 21/10/2021

AU GRETA CFA Montpellier Littoral

de l'académie : Montpellier
Sis : Lycée Jean Mermoz
717 avenue Jean Mermoz
34060 MONTPELLIER

n° Siren : 193400421

n° Siret : 19340042100023

n° de Déclaration d'activité : 9134P045834

n° d'enregistrement : 21-10-21Q12

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA CFA Montpellier Littoral avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 05/11/2021 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°44 du 25/11/2021.

Sites du périmètre de labellisation :

Cité scolaire de la réussite Française Combes - MONTPELLIER
Cité scolaire Paul Véléry - SETE
Collège François Mitterrand - CLAPIERS
Collège Les Deux Pins - FRONTIGNAN
Collège Philippe Lamour - JACOU
Collège Ambrassum - LUNEL
Collège Frédéric Mistral - LUNEL
Collège Roger Contrepas - MARSILLARGUES

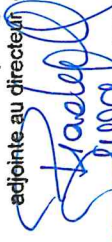
Collège De l'Étang de l'Or - MAUGUIO
Collège Arthur Rimbaud - MONTPELLIER
Collège Simone Veil - MONTPELLIER
Collège Via Domitia - POUSSAN
Collège Pic Saint Loup - SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
Collège Victor Hugo - SETE
ÉREA Jean-Jacques Rousseau - MONTPELLIER
Lycée Fernand Léger - BEDARIEUX
Lycée Jean Monnet - MONTPELLIER

Lycée Charles Alliès PEZENAS
Lycée Jacques Brel - SAINT-PONS-DE-THOMIERES
LEPA privé Maurice Clavel - FRONTIGNAN
LGT Georges Clémenceau - MONTPELLIER
LGT Joffre - MONTPELLIER
LGT Irène et Frédéric Joliot Curie - SETE
LPO Georges Pompidou - CASTELNAU-LE-LEZ
LPO Champollion - LATTES
LPO Louis Feuillade - LUNEL

LPO Victor Hugo - LUNEL
LPO Georges Frêche - MONTPELLIER
LPO Jules Guesde - MONTPELLIER
LPO JEAN MERMOZ - MONTPELLIER
LPO lycée des métiers J. Jaurès - SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
LPO lycée des métiers - MONTPELLIER
LP Léonard de Vinci - MONTPELLIER
LP Pierre Mendes France - MONTPELLIER
LPO Louis Feuillade - LUNEL

**Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation**

**La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général**



1 Références des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse :

1 Décret n° 2012-219 du 14 février 2012 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2015-1390 du 18 décembre 2015 portant modification du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2016-1034 du 22 décembre 2016 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE0121284) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de renouvelance et de retrait du label « EDUFORM » en raison de la mise en œuvre de la procédure de labellisation des établissements de l'Éducation nationale.

2 Règlementation du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 portant diverses mesures au matter de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national de labellisation.

3 Article D. 6316-1 du code du travail - Arrêté du 30 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

